



Lotissement avec voie privéemais

Par **Bob667**, le **29/04/2014** à **11:47**

Bonjour ,

Historiquement , notre copropriété a été l'une des première a etre batie au nord d'une station balnéaire du sud ouest bien connue .

Elle était a l'époque desservie par un chemin (celui d'une ex propriété agricole qui était une servitude) .

A 100 metres de cette propriété existait une autre exploitation avec un chemin (qui etait aussi une servitude) .

La ville ayant poussé comme un champignon , les emplacement libres en bordure de la voie d'accès se sont trouvés très rapidement occupés si bien qu'il a fallu construire derrière notre lotissement .Nous nous trouvons aujourd'hui avec une voie privée par laquelle passe tout le trafic de 4 autres résidences (beaucoup plus importantes que les notes) Et la résidence qui a été construite sur l'exploitation agricole a 100 metres de chez nous a bouché sa servitude par un plot en béton , restreignant l'accès aux seuls piétons . Que pouvons nous faire pour faire a nouveau les véhicules afin qu'ils entrent par chez nous et ressortent par l'ancienne servitude A 100 M de la .

Robert CACCIUTTOLO .